

Projet création base de données fournisseurs

Par **forum**, le **18/12/2006** à **13:02**

bonjour,

dans le cadre d'un blog que je viens de créer sur les telecoms TELECOMS - <http://telecoms.zeblog.com/> j'ai lancé une "idée", sans doute peu partagée par les fournisseurs, à savoir la création de bases de données qui seront mises à la disposition des abonnés et futurs abonnés de services telecoms,

certaines fournisseurs, sous couvert d'une autorisation délivrée en 1998 par la CNIL, utilisent leur propre base de données sur les défaillances de certains de leurs abonnés (mobiles),

mon idée est de construire, à l'inverse, une base de données sur les "éventuelles défaillances de certains fournisseurs" : la france est le seul pays en europe a ne pas avoir mis le "client" au centre des préoccupations des fournisseurs et seules des initiatives personnelles, privées et associatives feront avancer ce type de projet,

ma question (enfin...) : quel est le cadre juridique à respecter pour réussir un tel projet?,

je construis ce blog et ce projet seul et vos avis éclairés me sont indispensables,

merci à ceux qui m'aideront,

cordialement

TELECOMS - <http://telecoms.zeblog.com/>

Par **Camille**, le **21/12/2006** à **10:33**

Bonjour,

A mon avis, il faudra d'abord éviter l'écueil du dénigrement (risques de plaintes pour diffamations, affirmations mesongères, etc. de la part des fournisseurs) et de la publicité comparative négative qui est encore plus ou moins interdite en France, si je me souviens bien.

[quote="forum":d4m6e8d8]

la france est le seul pays en europe a ne pas avoir mis le "client" au centre des préoccupations des fournisseurs

[/quote:d4m6e8d8]

Ah bon ? C'est-à-dire ?